



DOSSIER DE PRESSE

ETUDE DOMOLIM

Conventions de partenariat PROMOTELEC et REUNICA

Vendredi 28 novembre 2014

SOMMAIRE

Packs domotiques

- Le service Domo Creuse Assistance
- Mesurer l'impact des solutions domotiques

L'étude DOMOLIM du CHU de Limoges

- Un échantillon de 1200 personnes
- Poser les bases d'un programme de prévention
- Coût de l'étude DOMOLIM
- Comment participer à DOMOLIM

De nouveaux partenaires

- Partenariat PROMOTELEC
- Partenariat REUNICA

Packs domotiques

Le service Domo Creuse Assistance

Le Département de la Creuse est engagé depuis plusieurs années dans une prise en charge de la dépendance (personnes âgées ou handicapées) s'appuyant sur les nouvelles technologies, à travers notamment sa participation au Pôle d'Excellence Rurale « Domotique et Santé » et par l'expérimentation de matériels domotiques à domicile et en établissements.

Le Conseil Général a donc souhaité proposer sur son territoire un ensemble de solutions domotiques incluant une formule de téléassistance avancée dite « conviviale » au domicile des personnes en perte d'autonomie. Dans le cadre du service Domo Creuse Assistance, le Département a mis en place dès 2010 une Délégation de Service Public (DSP) pour les installations, la maintenance et la gestion de la plate-forme tout en conservant le pilotage global du dispositif.

Le pack domotique proposé par le Conseil Général comprend :

- La téléassistance, sous une forme privilégiant la convivialité, avec port du déclencheur en médaillon ou en bracelet ;
- Des détecteurs de fuite de gaz et de fumée, reliés au transmetteur de téléassistance ;
- Un détecteur de températures extrêmes (prévention des conséquences liées aux aléas climatiques type canicule ou grand froid), également relié au transmetteur de téléassistance ;
- Un chemin lumineux soit une automatisation de l'éclairage, par détection de mouvement, de la chambre aux toilettes, afin de prévenir des chutes liées aux déplacements nocturnes.

Tout ou partie de l'abonnement mensuel peut être pris en charge dans le cadre des plans d'aide Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et Prestation de Compensation du Handicap (PHC).

Mesurer l'impact des solutions domotiques et téléassistances

L'augmentation du nombre de personnes âgées dans les pays développés va de pair avec l'augmentation du nombre des personnes âgées dépendantes. Les chutes à domicile sont des signes précurseurs de la perte d'autonomie et représentent un problème majeur de santé publique. Le tiers des plus de 65 ans et la moitié des plus de 80 ans chutent au moins une fois dans l'année. Le coût annuel médical des chutes est estimé à environ 2 milliards d'euros.

Des pistes de solution sont recherchées en gérontotechnologie, non pour remplacer l'intervention humaine mais pour l'optimiser. Les outils domotiques et téléassistances se développent et peuvent être utilisés pour prévenir ou détecter les chutes à domicile. Ces outils pourraient permettre d'éviter les complications liées au séjour au sol et diminuer le coût lié à la prise en charge hospitalière.

Le Centre Hospitalier Universitaire de Limoges (CHU) s'est engagé dans une recherche biomédicale, appelée DOMOLIM, visant à étudier l'impact médico-économique de la domotique couplée à des systèmes de téléassistance sur la prévention des chutes à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie. Le Professeur Thierry Dantoine, Médecine gériatrique du CHU de Limoges, est le coordonnateur investigateur de cette étude.

Le Conseil Général de la Creuse, engagé depuis plusieurs années sur l'installation de packs domotiques au domicile des personnes âgées en perte d'autonomie, s'est montré fort intéressé par l'étude, par les résultats pouvant en découler et a souhaité engager un partenariat spécifique avec le CHU de Limoges, en signant en novembre 2013 une convention

L'étude DOMOLIM du CHU de Limoges

Un échantillon de 1.200 personnes

Réalisée en 2010 sur une durée de 12 mois et sur un échantillon de 200 sujets, une première étude Esoppe a montré des résultats intéressants avec une réduction statistiquement significative de l'incidence des chutes. Ces premiers résultats devaient être confirmés par une étude plus importante, l'étude DOMOLIM, d'une durée de 24 mois et s'intéressant à un échantillon supérieur, de 1200 personnes.

L'étude DOMOLIM est conduite sur l'ensemble du département de la Creuse. Elle porte sur une population âgée de plus de 65 ans, en perte d'autonomie, résidant depuis au moins un an en Creuse, dans un lieu de vie adapté à l'installation de la domotique et des systèmes de téléassistance. La participation à l'étude se fait sur la base du volontariat. Les instances locales de coordination gérontologiques (CLICs, SAAD, etc.) relaient l'information pour inviter les usagers à participer. Seules sont exclues de l'étude les personnes déjà équipées (pack domotique ou téléassistance), ainsi que celles placées sous tutelle ou curatelle, présentant des démences ou pathologies graves.

Poser les bases d'un programme de prévention

DOMOLIM est un projet d'évaluation médico-économique, sociale et environnementale qui vise à poser les bases régionales d'un programme de prévention de la perte d'autonomie et de la chute du sujet âgé. Cette évaluation repose sur l'hypothèse que le couplage entre des outils domotiques et un système de téléassistance avancée pourrait permettre de :

- ⇒ optimiser l'action des acteurs médicaux et paramédicaux pour prévenir et/ou détecter les chutes à domicile
- ⇒ éviter les complications liées au séjour au sol
- ⇒ promouvoir le maintien à domicile
- ⇒ diminuer le coût lié à la prise en charge hospitalière.

Pour ce faire, le CHU de Limoges prévoit l'évaluation de 1200 personnes, réparties en deux groupes : 600 personnes équipées du pack domotique, 600 personnes non-équipées représentant le groupe « témoin », permettant ainsi une évaluation comparative de l'impact des équipements pour la sécurité des personnes fragiles à domicile.

D'une durée totale de 24 mois, cette étude propose :

- ⇒ **une évaluation gériatrique et un suivi mensuel**, pendant 1 an, de toute personne participant à l'étude. Réalisée par un gériatre de l'UPSAV (Unité de Prévention, de Suivi et d'Analyse du Vieillissement), l'évaluation gériatrique consiste en un bilan de santé gratuit effectué à domicile (évaluation de l'autonomie et de la fragilité notamment), au début et à la fin de l'étude. Mensuellement, la personne est suivie par l'UPSAV sous la forme d'entretiens téléphoniques.
- ⇒ **la possibilité**, pour les personnes participant à l'étude, **d'être équipé du pack domotique** : le pack sera installé chez les personnes identifiées, par tirage au sort et avec leur accord, comme faisant parties du groupe « équipés ».

Les données relatives aux chutes et aux hospitalisations des personnes suivies seront recueillies afin d'évaluer l'apport des technologies sur la prévention des chutes d'une part, et sur la prise en charge rapide des chutes d'autre part. Les résultats devraient mettre en avant la réduction du risque de chute au sein du groupe équipé, ainsi qu'un gain économique sur les hospitalisations, dû à la limitation considérable des complications liées au séjour prolongé au sol chez les personnes âgées.

De plus, une étude socio-environnementale sera réalisée afin d'analyser les représentations évolutives vis-à-vis des packs domotiques et les usages concrets tels que les personnes les expriment.

Chez ce public de personnes âgées en perte d'autonomie, l'étude permettra également de mesurer l'impact de la domotique et des systèmes de téléassistance à la fois :

- sur l'autonomie fonctionnelle,
- sur l'activité physique régulière,
- sur les admissions en institution
- sur la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux.

Ainsi, l'étude DOMOLIM permettra d'imaginer, à l'échelle régionale, un programme de prévention de la perte d'autonomie chez les personnes âgées.

Coût de l'étude DOMOLIM

L'étude Domolim s'élève à 1.370.000€ pour une durée de 24 mois, et bénéficie d'aides de l'ARS, de la Région Limousin, du Conseil Général de la Creuse, et de l'Institut de Recherche en Santé Publique (IRESPP). La part du Conseil Général s'élève à 130.000€, en partie prise en charge par PROMOTELEC et REUNICA (voir partenariats).

Comment participer à DOMOLIM

Vous avez plus de 65 ans.

Vous résidez depuis au moins 1 an en Creuse.

Vous souhaitez rester le plus longtemps possible chez vous.

Vous souhaitez faire avancer la recherche.

Vous bénéficiez :

- d'un bilan de santé gratuit réalisé à domicile au début et à la fin de l'étude
- d'un suivi gériatrique pendant 1 an
- de la possibilité d'être équipé prioritairement du pack domotique (pendant ou à l'issue de l'étude)

Pour participer, prendre contact avec l'équipe du projet DOMOLIM au 05 55 05 89 01

De nouveaux partenaires

Dans le cadre de l'étude DOMOLIM lancée avec le CHU de Limoges, le Conseil Général de la Creuse s'est entouré de nouveaux partenaires : PROMOTELEC et REUNICA, qui souhaitent soutenir le Département dans cette démarche d'évaluation.

Partenariat PROMOTELEC

Créée en 1962, PROMOTELEC est une association loi 1901 d'intérêt général, centrée sur les enjeux de société pour le confort dans l'habitat et qui œuvre notamment à faire connaître les bénéfices de la domotique et des réseaux de communication en matière de sécurité domestique, d'assistance à l'autonomie, d'économie d'énergie et de communication multimédia.

Plusieurs collaborations entre le Conseil Général de la Creuse et PROMOTELEC ont vu le jour ces dernières années :

- Participations aux actions locales programmées chaque année depuis 2011 dans le cadre des Journées Nationales de la Domotique
- Intervention du Conseil Général de la Creuse lors des Assises Electricité & Habitat en octobre 2012 et réalisation d'un film de valorisation du pack domotique par l'association PROMOTELEC
- Participation aux journées d'échanges à destination des Collectivités en 2012 et 2013.

L'association PROMOTELEC, d'envergure nationale, est en mesure d'informer, valoriser, renforcer le crédit d'initiatives locales. Par ailleurs, tout retour factuel et concret au travers de mesures d'évaluation est susceptible d'intéresser l'association pour étoffer, construire et consolider ses messages et ses actions.

Dans ce contexte, l'association PROMOTELEC, considérant les actions engagées par le Conseil Général de la Creuse comme novatrices dans l'antériorité et le déploiement de solutions domotiques au service du public en perte d'autonomie, souhaite accompagner les actions d'évaluation engagées par le Département et s'engage à verser au Conseil Général de la Creuse, pour l'étude DOMOLIM, une participation d'un montant de 20 000€, dans le cadre d'une convention de partenariat.

Partenariat REUNICA

RÉUNICA est un groupe majeur dans le domaine de la protection sociale : il est paritaire et mutualiste, à but non lucratif, au service de l'intérêt général depuis 60 ans. RÉUNICA s'engage au quotidien dans les domaines de la retraite complémentaire, de l'assurance de personnes (prévoyance, mutuelle santé, épargne-retraite). Il s'implique particulièrement, à travers ses activités sociales, dans les problématiques liées au vieillissement de la population et au soutien à domicile. RÉUNICA est désigné dans le cadre de l'accord de branche pour gérer la retraite complémentaire et la prévoyance du Travail Temporaire (permanents et intérimaires).

En 2015, RÉUNICA s'unit à AG2R LA MONDIALE pour mieux protéger ses clients.

Suite à une première rencontre en mai 2013 avec le Conseil Général de la Creuse, REUNICA a fait le choix de soutenir le Département pour l'étude DOMOLIM. Au-delà de son soutien financier, REUNICA proposera à ses 2.000 clients retraités du département de la Creuse de participer à l'étude et, à l'issue de celle-ci, pour ceux qui sont intéressés, de bénéficier du financement du pack domotique.